



Céreq

de l'éducation populaire et de la vie associative

Mission d'animation  
du Fonds d'expérimentations pour la jeunesse

**NOTE D'ETAPE SUR L'EXPERIMENTATION AU 31 DECEMBRE 2010**

**REDIGEE PAR LE CENTRE D'ETUDES ET DE RECHERCHES SUR LES QUALIFICATIONS**

**DOSSIER : AP2\_n° 084**

***Intitulé du projet : « EVADE : Entrées dans la Vie Active et Discriminations à l'Embauche »***

***Porteur du projet : Centre d'études et de recherches sur les qualifications (CEREQ)***

***Evaluateur du projet : sans objet***

***Région(s) d'expérimentation : PACA***

***Date de démarrage effectif de l'expérimentation : avril 2010***

## 1. Rappel des objectifs de l'expérimentation et du public cible (1page)

Le projet EVADE s'intègre dans le cadre de l'axe 1 du deuxième appel à projet visant à favoriser l'égalité des chances et à lutter contre les discriminations. Le projet répond précisément au programme concernant la mesure de l'ampleur des discriminations à l'embauche et n'est pas à ce titre un projet couplant expérimentation d'actions et évaluation des effets. Le Céreq est porteur et maître d'œuvre de ce projet.

L'objectif général de cette démarche originale est de contextualiser une mesure de la discrimination à l'embauche, pour étudier son apport et ses limites dès lors que l'on tient compte des processus réels de recrutement et de recherche d'emploi. Ce projet est ciblé. Il porte sur la mesure des discriminations potentielles lors de l'accès au premier emploi à l'issue de la formation initiale. Le protocole d'observation associe analyse des pratiques de recherche d'emploi par les jeunes et analyse des pratiques d'embauche par les entreprises. La méthodologie retenue articule approche quantitative et approche qualitative.

La population retenue est constituée d'élèves d'un échantillon de classes terminales de formation professionnelle, en région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Ces élèves seront enquêtés deux fois au cours de l'année scolaire 2010/2011. La première interrogation portera sur les stages professionnels en cours de cursus (localisation, moyen d'accès, déroulement). La seconde interrogation portera sur les perspectives de l'élève à l'issue de la classe terminale : poursuite d'étude ou recherche d'emploi, type d'emploi recherché, lien avec la spécialité de formation...

Les jeunes entrant sur le marché du travail à l'issue de leur formation seront ensuite interrogés sur les démarches qu'ils entreprennent dans le cadre de leur recherche d'emploi : quelles entreprises ont-ils contactées ? Comment ? Cette phase doit permettre de suivre la démarche d'emploi au fur et à mesure, pour réduire les biais liés à un recueil rétrospectif tardif de l'information. Elle permettra aussi de définir les segments du marché du travail concernés par ces recherches d'emploi sur lesquels porteront les entretiens qualitatifs avec les employeurs.

A côté de ce suivi à visée quantitative, une quarantaine de jeunes en recherche d'emploi seront sélectionnés pour des entretiens plus approfondis, une première fois à la fin de l'année scolaire, une seconde fois six mois plus tard. Il s'agira en particulier d'étudier plus finement leurs perspectives professionnelles et leurs pratiques de recherche d'emploi. Leur point de vue sur les discriminations ressenties sera également abordé.

Parallèlement, une quarantaine d'entreprise seront enquêtées sur leurs pratiques de recrutement, notamment sur les canaux activés, sur l'existence ou non de procédures formalisées, sur les parties prenantes au recrutement et sur les critères de sélection utilisés.

Les résultats attendus consisteront d'abord à mettre en regard les présupposés contextuels d'une mesure de la discrimination, par exemple sur le rôle du CV, avec les pratiques de recherche d'emploi et de recrutement. L'étude permettra également, sur un segment particulier du marché du travail, d'analyser les démarches de recherche d'emploi, le type d'emploi visé puis trouvé, et de les mettre en relation avec les discriminations ressenties.

## 2. Modalités opérationnelles et état d'avancement (1 page)

La convention d'étude a été signée en octobre 2010 par la direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative. Cette première note d'étape présente les travaux entrepris depuis cette date, ainsi qu'un test du protocole d'étude à petite échelle réalisée auparavant, à partir du printemps 2010.

En avril 2010, les élèves de deux classes d'un établissement de Marseille ont été enquêtés à l'aide d'un questionnaire portant à la fois sur les stages professionnels et sur les perspectives à l'issue de leur formation. Ce test a mis en évidence différents problèmes liés à une interrogation auto-administrée par internet, ainsi que des possibilités d'amélioration des modalités de questionnement des jeunes. En particulier, les questions sur les intentions de recherche d'emploi semblent être interprétées de façon différente par les enquêtés, témoignant sans doute de différents niveaux de maturation et de projection dans l'avenir. Elles devront donc être reformulées pour mieux cadrer les réponses, avec plusieurs questions à items exclusifs pour tester la « vocation », le rejet du métier suite à la formation, la résignation face au marché du travail ou la discontinuité pensée entre les trajectoires scolaires et les destins professionnels... Les questions sur les modalités de recherche d'emploi et celle sur l'emploi trouvé devront aussi être améliorées pour tenir compte de la diversité de situation de jeunes ayant parfois des emplois en cours d'études ou un projet d'emploi de vacances. Quant à la mise en œuvre d'un questionnaire auto-administré par internet, elle suppose une consultation régulière de leurs boîtes email par les jeunes, ce qui n'est pas systématiquement le cas, loin de l'image d'une génération « branchée » et « communicante ».

A l'automne 2010, la signature de la convention d'étude a déclenché le lancement de la mise en œuvre du projet, pour sélectionner, de façon non aléatoire, les classes qui seront enquêtées. La sélection s'est appuyée sur plusieurs critères : limiter le nombre de spécialités retenues, avoir une répartition sexuée la moins déséquilibrée possible au niveau de l'ensemble de l'échantillon toutes spécialités confondues, avoir des spécialités débouchant *a priori* vers des professions au contact avec des publics et d'autres plutôt sans contact, avoir suffisamment d'élèves issus des quartiers de politique de la ville (sur la base d'estimations), avoir suffisamment de répondants aux questionnaires à visée quantitative (sur la base d'estimations du taux de poursuite d'études et du taux de réponse). Au total près de 90 classes dans une cinquantaine d'établissements ont été retenus sur la région. Les prises de rendez-vous ont commencé début janvier 2011, avec l'appui du rectorat de l'Académie d'Aix-Marseille et du rectorat de Nice. Deux types de supports de communication ont été élaborés, l'un à destination des responsables éducatifs ; l'autre à destination des jeunes de façon à faciliter l'information sur le projet d'étude et à initialiser un processus de fidélisation essentiel à la qualité de l'étude.

Enfin, un comité de pilotage est en voie de constitution. Il devrait se réunir en février 2011. L'objectif est de rassembler des acteurs du monde éducatif (représentants du rectorat et des établissements), du monde économique (responsables RH), ainsi que des représentants régionaux travaillant sur les questions de la diversité, liés à Pôle Emploi, à l'observatoire des métiers, ou à la recherche académique.

CERTIFICAT :

Je soussigné, Frédéric Wacheux, responsable de la structure porteuse du projet AP2\_n°84, certifie exact l'ensemble des informations figurant sur le présent document.

Date : Le 27 janvier 2011

Signature :

*Le Directeur du Céreq*



*Frédéric WACHEUX*